

Sens de : déposition-faite devant les tribunaux ? 444. Sens de : concevoir une mauvaise opinion du prochain-sans preuves suffisantes ? Le jugement téméraire est-il un péché quand on le garde en soi-même ? 445. Sens de : sans nécessité-fautes ou défauts réels ? Quand est-il permis et même nécessaire de révéler les fautes d'autrui ? 446. Est-on obligé de réparer les dommages temporels causés par la médisance ? Nature du péché de calomnie ? 448. Sens de : en désavouant le mal dit ? Est-on obligé de réparer le dommage causé par la calomnie ? Y a-t-il des cas où la réparation d'une calomnie n'est pas obligatoire ? Quand le calomniateur est-il indigne d'absolution ? 449. Sens de : en mariage seulement ? 455. Sens de : nous ordonne de nous réjouir de la prospérité du prochain ? Sens de : prospérité du prochain ?

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME

Commandements de l'Eglise.

456. Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement ; Les dimanches, messe entendras, et les fêtes pareillement ; Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an ; Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement ; Quatre-Temps, vigiles, jeûneras, et le Carême entièrement ; Vendredi, chair ne mangeras, ni le samedi mémement ; Droits et dîmes tu paieras à l'Eglise fidèlement.

Ces commandements de l'Eglise ne sont que les principaux, c'est-à-dire les plus importants, car l'Eglise a un grand nombre d'autres lois.

Les commandements de l'Eglise sont les lois faites par ceux qui gouvernent l'Eglise.

Ils ont été faits pour déterminer la manière d'accomplir certains commandements de Dieu.

456. Quels sont les principaux commandements de l'Eglise ?